



ENSEMBLE
POUR PLUS DE RÉSULTATS

ÉCONOMIE : SOUTIENS DE LA VILLE DE BRUXELLES ET DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE

TYPE	PUBLIC	RÉGIONAL/ COMMUNAL	NOM	DESCRIPTION	LIEN
Financier/prime	Professionnel	Régional	Consultance Economie circulaire	Les micros, petites et moyennes entreprises peuvent bénéficier d'une prime jusqu'à 10.000€ par an pour une mission de consultance en lien avec la transition vers l'économie circulaire. Par exemple : l'appui à la diminution de l'empreinte écologique en termes de déchets, d'énergie ou de matières ; calculer l'empreinte carbone de votre entreprise ; l'analyse d'une meilleure valorisation d'une matière générée par l'entreprise ; l'étude de la transformation vers des modèles d'économie circulaire et d'économie de la fonctionnalité durable ; l'étude de l'inclusion possible de matériaux réutilisés dans le processus de fabrication ; l'étude de l'approvisionnement en matières par des circuits courts ; l'étude de la fabrication de produits éco conçus, à savoir les produits dont l'aspect environnemental a été intégré dès la conception et lors de toutes les étapes de son cycle de vie).	https://economie-emploi.brussels/prime-consultance
Financier/prime	Professionnel	Régional	Recrutement économie circulaire	Les micros, petites et moyennes entreprises peuvent bénéficier d'une prime de 20.000 ou 35.000€ pour engager un nouveau travailleur à temps plein, à durée indéterminée, dans le cadre de la réalisation d'un projet qui vise à diminuer l'usage de matières vierges non renouvelables et limiter la production de déchets.	https://economie-emploi.brussels/prime-recrutement-circulaire#:~:text=Votre%20PME%20vise%20%C3%A0%20r%C3%A9duire.un%20projet%20d'%C3%A9conomie%20circulaire%20

C'EST POUR ÇA QU'ON A
UN PLAN CLIMAT



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.BRUXELLES.BE/PLAN-CLIMAT

